

Variation sur 5 ans des INFRASTRUCTURES (classe 22, 23, 24)
entre 2000-2005 = + 1% (+ 142 ha)

2005 SCOT	Surface infra (en ha)	Part des infrastructures dans l'artificialisation du territoire
Agglomération lyonnaise	3174	9%
Beaujolais	480	3%
Bugey Côtière Plaine de l'Ain	1167	10%
La Dombes	84	3%
Rives du Rhône	906	7%
Nord-Isère	793	5%
Ouest lyonnais	110	1%
Sud Loire	1082	5%
Val de Saône - Dombes	152	3%
Boucle du Rhône en Dauphiné	65	1%
TOTAL	8013	6,95 %

2000-2005 SCOT	Variation des infrastructures (ha)	Variation des infrastructures en %
Agglomération lyonnaise	67	2%
Beaujolais	0	0%
Bugey Côtière Plaine de l'Ain	9	1%
La Dombes	0	0%
Rives du Rhône	10	1%
Nord-Isère	17	1%
Ouest lyonnais	0	0%
Sud Loire	18	2%
Val de Saône - Dombes	0	0%
Boucle du Rhône en Dauphiné	21	7%
TOTAL	142	1%

PART DES INFRASTRUCTURES DANS L'ARTIFICIALISATION DU TERRITOIRE

VARIATION SUR 5 ANS DES INFRASTRUCTURES

Intérêt de l'indicateur / enjeux

Les linéaires d'infrastructures sont-ils mesurables par Spot ? Les infrastructures sont un des moteurs de la dynamique de périurbanisation. Avec les surfaces dédiées aux voies rapides, aux boulevards urbains, mais aussi aux infrastructures aéroportuaires et portuaires (fluviales), les classes 22,23 et 24 de spot thema sont-elles un peu plus qu'anecdotiques ?

Ce qu'il faut retenir

Les infrastructures représentent entre 1 % et 10 % (agglomération lyonnaise, Bucopa) de l'artificialisation des Scot. Les valeurs les plus fortes sont réservées aux Scot qui accueillent sur leur territoire des aéroports et des voies de stockage de fret très « dévoreuses » d'espace.

Limites méthodologiques

- écart d'interprétation (pour les voiries les moins larges notamment ; les rues et routes prises dans une zone d'une autre dominante), la part de l'occupation du sol consacrée aux déplacements des personnes et des marchandises, est minorée
- lui préférer un indicateur en linéaire de voirie.

Indicateurs occupation des sols - environnement

Indicateurs aménagement - habitat

Indicateurs déplacement - urbanisme

Indicateurs économie - territoire

PART DES ZONES D'ACTIVITES INDUSTRIELLES, ARTISANALES ET COMMERCIALES DANS L'ARTIFICIALISATION DU TERRITOIRE ET EVOLUTION

Intérêt de l'indicateur / enjeux

Il s'agit de vérifier la part des zones d'activités et des zones commerciales dans l'artificialisation du territoire. L'espace métropolitain dédie-t-il pour son développement plus de surfaces aux activités économiques qu'à l'habitat ?

La poursuite de la dispersion des activités dans le territoire métropolitain est-elle mesurable avec Spot ? L'interprétation satellitaire permet-elle d'assurer le suivi des politiques de régulation mise en place par la planification urbaine ? Sur quel pas de temps ? Avec quelle précision ?

Pendant la courte période d'observation qui est disponible avec Spot thema, les zones commerciales et zones d'activités ont-elles évoluées plus vite dans les Scot « périphériques » que dans les Scot des agglomérations lyonnaise ou stéphanoise ?

Ce qu'il faut retenir

La part des surfaces industrielles et des zones commerciales dans l'artificialisation du territoire ne concerne, à l'échelle métropolitaine, qu'un hectare sur dix. C'est sept fois moins d'espaces que l'habitat.

Cependant, les dynamiques mesurées entre 2000 et 2005 montrent une accélération des besoins de surfaces dédiées aux activités économiques.

**Part des activités industrielles
et commerciales
dans l'artificialisation du territoire :
12,24 % (en 2005)**

**Variation sur 5 ans des zones
industrielles ou commerciales :
+ 8,41 % (+ 1278 ha)**

Mode de calcul

21 zones industrielles ou commerciales /
surface totale

Faisabilité indicateur / suivi :

indicateur facile à construire et suivre (données
existantes et facilement disponibles).

Remise à jour :

2010 par Spot Thema.



3. Répartition et évolution des zones d'activités et des infrastructures

DYNAMIQUES D'ETALEMENT DES ACTIVITES

Entre 2000 et 2005, les zones d'activités se sont développées, en nombre d'hectares, très largement dans les Scot de l'agglomération lyonnaise, du Nord Isère, du Sud Loire. Les valeurs absolues cachent les dynamiques d'étalement internes aux Scot. La localisation des activités se fait de plus en plus loin des agglomérations.

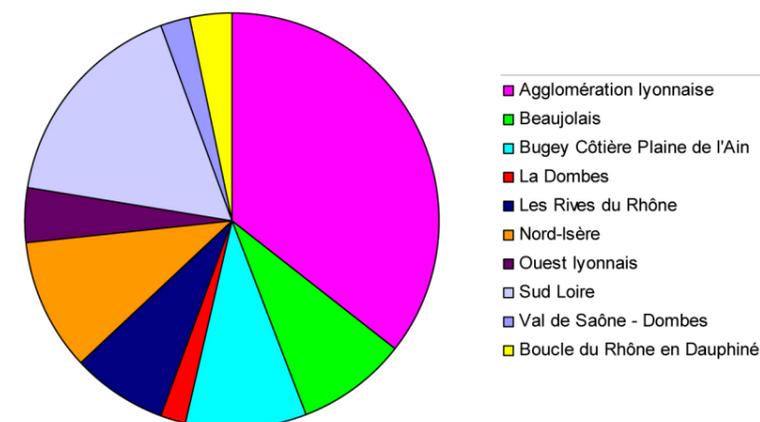
En dynamique, les Scot de la Dombes, du Bucopa ou du Val de Saône-Dombes, dépassent plus de 10 % de surfaces dédiées aux activités pour la seule période 2000-2005.

La répartition des surfaces dédiées aux activités sont inégalement réparties sur le territoire, entre les Scot des 3 agglomérations de l'aire métropolitaine de Lyon (35% des ZI ZA de l'inter-Scot), Saint-Etienne (sud-Loire 17 %) et Nord-Isère (Bourgoin-Isle d'Abeau, 10,5%). Les zones d'activités de la Plaine de l'Ain ont été réalisées sur un mode extensif, tout à fait perceptible dans la part prise par le Bucopa dans « l'offre » métropolitaine. L'Ouest lyonnais, La Dombes, le Val de Saône et Boucle du Rhône comptent moins de 700 ha chacun de, mais représentent 12 % des surfaces de zones d'activités et commerciales reconnues par Spot.

Les zones d'activités économiques, industrielles ou commerciales regroupent des entreprises diverses. Il existe peu de zones à caractère unique, et elles ne sont pas identifiées par Spot Thema en tant que telles. Ces espaces à vocation économique sont situés à 40 % dans le Scot lyonnais.

Au total, les zones à destination industrielles et commerciales représentent une surface presque identique dans les zones centrales (9 300 ha) et dans les zones périphériques (10 400 ha). L'analyse réalisée sur le territoire de couverture de Spot Thema auprès des 3 Agences de Rhône-Alpes montrait un écart d'intensité sur les secteurs grenoblois et encore plus, sur la région stéphanoise (la région stéphanoise a construit un peu plus d'espaces résidentiels que la région grenobloise pour 40 fois moins d'habitants supplémentaires !).

Répartition des surfaces d'espaces à dominante d'occupation « activités industrielles et commerciales » sur les 10 Scot



2005 SCOT	Surface occupées par l'activité industrielle et commerciale (en ha)	Part de l'activité industrielle et commerciale dans l'artificialisation du territoire du Scot
Agglomération lyonnaise	5840	17%
Beaujolais	1436	10%
Bugey Côtière Plaine de l'Ain	1574	13%
La Dombes	283	9%
Rives du Rhône	1239	10%
Nord-Isère	1723	11%
Ouest lyonnais	677	8%
Sud Loire	2774	12%
Val de Saône - Dombes	355	8%
Boucle du Rhône en Dauphiné	565	9%
TOTAL	16466	12,24 %

SCOT	Surfaces activités industrielles et commerciales (en ha)	Part de chaque Scot dans le total des surfaces dédiées aux activités et au commerce sur le territoire de l'inter-Scot
Agglomération lyonnaise	5840	35,47
Beaujolais	1436	8,72
Bugey Côtière Plaine de l'Ain	1574	9,56
La Dombes	283	1,72
Les Rives du Rhône	1239	7,52
Nord-Isère	1723	10,46
Ouest lyonnais	677	4,11
Sud Loire	2774	16,85
Val de Saône - Dombes	355	2,16
Boucle du Rhône en Dauphiné	565	3,43
TOTAL	16466	100,00

2000-2005 SCOT	Variation des zones industrielles (ha)	Variation des zones industrielles en %
Agglomération lyonnaise	315	6%
Beaujolais	83	6%
Bugey Côtière Plaine de l'Ain	165	12%
La Dombes	26	10%
Rives du Rhône	98	9%
Nord-Isère	267	18%
Ouest lyonnais	52	8%
Sud Loire	204	8%
Val de Saône - Dombes	33	10%
Boucle du Rhône en Dauphiné	35	7%
TOTAL	+ 1278 ha	+ 8,41 %

LA DESERTE TRANSPORTS EN COMMUN DES ZONES D'ACTIVITES

En 2005, 30 % des surfaces de zones d'activités et de zones commerciales du territoire de l'inter-scot sont desservies par les transports en commun lourds.

Un tiers des zones d'activité est desservi par les transports en commun. Attention, il ne s'agit que de surfaces d'activités et non d'emplois.

SCOT	% des zones d'activités et des zones commerciales du Scot, comprises dans le périmètre des 1 km autour des gares
Agglomération lyonnaise	37
Beaujolais	25
Bugey Côtière Plaine de l'Ain	26
La Dombes	17
Les Rives du Rhône	12
Nord-Isère	15
Ouest lyonnais	26
Sud Loire	42
Val de Saône - Dombes	0
Total	30